

NATURE [BIODIVERSITÉ]

La flore de France sur liste rouge



15% des espèces de la flore vasculaire en France métropolitaine sont menacées. Des plantes à fleurs ou des fougères inscrites sur liste rouge pour les protéger en priorité.

Le risque de disparition de l'ensemble de la flore vasculaire métropolitaine a été évalué pour la première fois en France. Cette évaluation est le fruit d'une collaboration associant le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN France), la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Les 4 982 espèces indigènes recensées sur le territoire ont fait l'objet d'un examen approfondi menant à la parution de l'intégralité du chapitre de la flore vasculaire de métropole de la première Liste rouge de la flore vasculaire de la France métropolitaine. Les résultats montrent que 15 % des espèces sont sérieusement affectées, soit 742 espèces de plantes me-

nacées ou quasi menacées de disparition à court terme !

■ Pourquoi éditer une liste rouge ?

L'analyse fine des menaces pesant sur chacune de ces espèces a requis plus de trois ans de travaux, la synthèse de près de 30 millions de données floristiques, issues des Conservatoires botaniques nationaux, ainsi que la mobilisation d'une quarantaine de botanistes experts, afin d'aboutir à ce document de référence inédit.

Cette liste rouge permettra d'identifier les priorités, de guider les pouvoirs publics et d'orienter les stratégies d'actions déployées au niveau national comme au niveau régional pour préserver la flore en danger. Mais c'est également un cri d'alerte : une alerte lancée à chacun

d'entre nous, destinée à responsabiliser et à encourager une prise de conscience, face à la disparition de cette flore sauvage parfois si proche de nous...

■ Attention, richesse en danger

Loin d'être anodine, cette diversité floristique est indispensable au maintien des écosystèmes, à la constitution des sols, à la régulation de notre atmosphère mais aussi à la satisfaction des premiers besoins humains. Pourtant, ce sont bien les activités humaines qui menacent la flore.

La dégradation des habitats naturels en est l'une des principales causes. Ce sont par exemple la pollution des zones humides et le drainage qui ont fait de la saxifrage œil-de-bouc, une fleur des tourbières franc-comtoises, une espèce en danger critique d'extinction.

Les pratiques agricoles sont également mises en cause. Les espèces messi-



POUR EN SAVOIR PLUS

■ Une revue



Procurez-vous le numéro 16 de la revue *Bourgogne-Nature* qui fait suite aux rencontres de la Fédération Bourgogne Franche-Comté Nature sur le thème : *Des listes rouges pour protéger... des inventaires pour mieux connaître*. Découvrez comment les scientifiques constituent les listes rouges de la région pour les papillons, la botanique...

coles par exemple (ressources précieuses des pollinisateurs) sont affectées par l'usage excessif d'herbicides, là où d'autres espèces sont condamnées par le piètement de troupeaux trop importants dans les pâtures.

À l'inverse, un abandon complet des pratiques pastorales peut également s'avérer néfaste pour de nombreuses espèces, qui auront alors à subir l'embroussaillage ou la fermeture de leurs milieux.

Enfin, le changement climatique, modifiant les aires de répartition des espèces et les contraignant progressivement à glisser vers le nord menace de nombreuses espèces, comme la saxifrage de Gizia. Cette espèce jurassienne est endémique (c'est-à-dire qu'elle n'existe nulle part ailleurs au monde) des corniches surplombant le village de Gizia... Au-delà de la disparition d'une espèce, c'est donc également la disparition d'un patrimoine naturel unique et symbolique du territoire qui est en jeu.

Justine Amiotte-Suchet

Chargée de communication au Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI)

Responsabiliser pour sauver le patrimoine floristique exceptionnel de France...

« 14 % des espèces menacées de disparition sont endémiques de notre territoire métropolitain, ce qui confère à la France une responsabilité toute particulière dans la conservation et la préservation de ce patrimoine unique. Partout en France, plusieurs actions de conservation sont menées par les acteurs locaux et portent leurs fruits, comme en Bourgogne Franche-Comté où le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés pilote un projet inédit de réintroduction dans son milieu naturel de saxifrage œil-de-bouc. Mais ces actions ne sauraient être suffisantes et il est aujourd'hui nécessaire que s'installe une véritable prise de conscience, une volonté partagée de changer les habitudes, cette disparition de la flore n'étant que l'une des nombreuses conséquences de nos pratiques humaines déraisonnées. »



PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec **Bourgogne-Franche-Comté Nature**, association fédérant quinze structures.

CRÉDITS

Coordination :

Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne-Franche-Comté Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.

Rédaction : Justine Amiotte-Suchet

CONFÉRENCE

Que savez-vous des oiseaux de Saône-et-Loire ?

Pour en savoir plus, venez assister à la conférence de Samy Mezzani de l'Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, lundi 4 février, à 20 heures, espace Jean-Zay (4, rue Jules-Ferry à Chalon-sur-Saône). Il vous présentera un panorama des espèces typiques des milieux naturels de Bourgogne du sud, du Morvan et du Val-de-Saône.
Contact : Jean-Jack Bied 06.10.65.45.61